



Agence Nationale de la Promotion
de la Recherche scientifique



Montage et management de projets

Montage de projets

L'ANPR s'est dotée d'une grande expérience dans le montage de projets internationaux qui lui permet de :

- ✓ Identifier les instruments de financement des projets collaboratifs de R&DI.
- ✓ Répondre à des appels.
- ✓ Identifier les opportunités de partenariat et de collaboration.
- ✓ Bâtir le consortium.
- ✓ Monter le budget.
- ✓ Définir et planifier les activités.

Ainsi, pour donner plus de chances à vos projets d'être retenus, l'ANPR peut également s'associer à votre consortium pour vous faire bénéficier de son savoir-faire et de sa maîtrise du processus de montage des projets dans leurs différentes phases.

Management de projets

L'ANPR a développé une expertise diversifiée dans les différentes phases de management de projets, à travers les activités suivantes :

- ✓ Coordination du partenariat.
- ✓ Gestion de l'engagement des parties prenantes.
- ✓ Suivi et maîtrise de l'exécution du projet.
- ✓ Gestion et maîtrise des coûts, des risques et des délais.
- ✓ Mise en œuvre de l'assurance et du contrôle qualité.
- ✓ Gestion des communications.
- ✓ Gestion des approvisionnements et passation de marchés.
- ✓ Mise à disposition d'une infrastructure matérielle dédiée au management de projets.

Une fois votre projet est accepté, l'ANPR continue à vous faire bénéficier de son savoir-faire en management, notamment dans la pondération des contraintes concurrentes du projet provoquées par le contenu, la qualité, l'échéancier, le budget, les ressources, les risques, etc.